



GRILLE DES ADHESIONS 2020

1/ PERSONNES PHYSIQUES	50 €
2/ PERSONNES MORALES	
. Associations de Patients	100 €
. Associations d'Etudiants Professionnels de Santé	100 €
. Organismes Publics et Para Publics	500 €
. Syndicats Professionnels de Santé	750 €
. Industriels de santé (selon le CA France) – Services, Complémentaires Santé et Autres (selon le CA Santé France)	
- De 0 à 0,5 M€	250 €
- De 0,5 à 1 M €	500 €
- De 1 à 2 M €	750 €
- De 2 à 10 M €	1 000 €
- De 10 à 50 M €	1 500 €
- De 50 à 100 M €	3 500 €
- De 100 à 300 M €	5 500 €
- Au-delà de 300 M €	7 500 €
Ets et Fondation d'Enseignement Supérieur	1 000 €
Fondation d'Entreprise	1 500 €
Ets de Santé : Groupements, Syndicats, Associations	3 000 €